

PREFECTURE DE LA SARTHE

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES
Bureau de l'Utilité Publique

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Concernant le projet d'arrêté approuvant le document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 FR5200647 « Vallée du Narais, forêt de Bercé, ruisseau du Dinan »

Par arrêté du 13 janvier 2016, la préfète de la Sarthe a décidé d'une consultation du public relative au projet d'arrêté approuvant le document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 FR5200647 « Vallée du Narais, forêt de Bercé, ruisseau du Dinan ».

Le dossier sera mis à la consultation pendant 22 jours consécutifs.

La consultation de ce dossier s'effectuera du 14 janvier 2016 au 4 février 2016 inclus uniquement par voie électronique sur le portail de l'Etat en Sarthe, rubrique « Publications/Consultations et enquêtes publiques/Dossiers 2016 »

Pendant la durée de cette consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations :

- par voie électronique sur le site de l'Etat en Sarthe (www.sarthe.gouv.fr), rubrique « Publications/Consultations et enquêtes publiques/Dossiers 2016 » ;
- ou en s'adressant à la Préfecture de la Sarthe (Direction des relations avec les collectivités locales – Bureau de l'utilité publique) avant la fin du délai de consultation du public.

A l'issue de la consultation, la synthèse des observations ainsi que les motifs de la décision seront mis en ligne et le projet d'arrêté, éventuellement amendé, sera soumis à la signature de la préfète de la Sarthe.